

430LH3/8

NOUVEAU  
Serv  
12 SEPT 1941  
5  
2402  
186

**SOCIÉTÉ  
NATIONALE**  
des  
**CHEMINS DE FER  
FRANÇAIS**

**ANNEXE I A LA NOTE GÉNÉRALE**  
**SÉRIE M. - Affaires Générales N° 23**  
**SÉRIE M.T - Affaires Générales N° 7**  
**SÉRIE V.B. - Entretien et Surveillance N° 5**  
du 1<sup>er</sup> Mars 1941.

Ma

*Surveillance  
des chemins de fer  
Voyage de Chef  
d'Etat.*

Paris, le 5 septembre 1941.

Col.

Nm.  
11

En exécution des dispositions de l'article 34 de la Note Générale Série M — Affaires Générales n° 23, Série MT — Affaires Générales n° 7, Série VB — Entretien et Surveillance n° 5 du 1<sup>er</sup> mars 1941, concernant les prescriptions relatives à la protection des voyages de personnalités par voie ferrée, doivent être annulés, dès réception de la présente Annexe, tous avis, circulaires ou instructions publiés par les Services Régionaux ou par les Arrondissements au sujet de la protection des voyages de personnalités.

La liste des documents annulés est donnée ci-après :

- Région de l'Est** — Instruction commune aux 3 Services de septembre 1936,
- Région du Nord** — Note du Service de la Voie et des Bâtiments à MM. les Ingénieurs de la Voie en date du 12 juin 1911,  
— Note du Service de la Voie et des Bâtiments à MM. les Ingénieurs de la Voie en date du 20 août 1937,  
— Note STM 610/3 B.46 de la Division du Mouvement à MM. les Chefs d'Arrondissement de l'Exploitation, en date du 19 mars 1935,
- Région de l'Ouest** — Néant,
- Région du Sud-Ouest** — Néant,
- Région du Sud-Est** — Note-circulaire n° 6 du Service de l'Exploitation en date du 11 août 1937,  
— Extrait (art. 7) de la Note-Circulaire n° 9 du Service de l'Exploitation en date du 20 novembre 1937.

Le Directeur Général,  
**R. LE BESNERAIS.**

*LESER*